AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemLa commission des chemins de fer du conseil général de l'Aisne au ministre des Travaux publics, 20 décembre 1873

La commission des chemins de fer du conseil général de l'Aisne au ministre des Travaux publics, 20 décembre 1873

Auteur·e : Conseil général de l'Aisne ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation4 p. (52r, 53r, 54v, 55r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Conseil général de l'Aisne ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), La commission des chemins de fer du conseil général de l'Aisne au ministre des Travaux publics, 20 décembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47752

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- Conseil général de l'Aisne
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction<u>20 décembre 1873</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Larcy, Roger de (1805-1882)</u>
Lieu de destinationParis

Description

RésuméSur la concession par le conseil général de l'Aisne de la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme, qui relie la ligne de Paris à Erguelinnes et la ligne de Laon à Reims, avec deux embranchements de Guise vers Hirson et de Guise vers Avesnes. La commission informe le ministre que les études ont été faites en 1872 et 1873, qu'elle a été nommée par le conseil général de l'Aisne en août 1873 pour presser la déclaration d'utilité publique auprès du gouvernement, et qu'elle s'est entretenue avec le prédécesseur du ministre, Deseilligny. Elle lui explique que la commission prévoit de le solliciter et qu'un de ses membres, monsieur Godin, est allé voir hier M. de Franqueville qui lui a appris que le décret d'utilité publique était retardé car le ministre de la Guerre étudie un chemin de fer dans le département du Nord qui aboutit à la concession faite par le département de l'Aisne. La commission fait observer au ministre que la concession du département de l'Aisne est indépendante de celle du département du Nord et qu'elle désire obtenir le décret d'utilité publique pour la partie comprise entre Le Cateau et Saint-Erme. La commission ajoute que ce décret serait d'autant le bienvenu que des milliers d'ouvriers du pays sont sur le point d'être sans travail.

NotesLa lettre n'est pas signée ; elle est datée de Versailles le 20 décembre 1873. Elle est rédigée par Jean-Baptiste André Godin au nom de la commission nommée en août 1873 chargé d'obtenir du gouvernement le décret d'utilité publique pour la concession de la ligne de chemin de fer du Cateau-Cambrésis (Nord) à Saint-Erme (Aisne).

SupportUn chiffre a été ajouté à la mine de plomb au texte de la lettre sur le folio 52r.

Mots-clés

<u>Chemins de fer, Emploi, Travailleurs et travailleuses</u> Personnes citées

- Barail, François Charles de (1820-1902)
- Conseil général du Nord
- Deseilligny, Alfred (1828-1875)
- Franquet de Franqueville, Charles Ernest (1809-1876)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Lieux cités

• Aisne (France)

- Avesnes-sur-Helpe (Nord)
- Erquelinnes (Belgique)
- Guise (Aisne)
- Hirson (Aisne)
- Laon (Aisne)
- Le Cateau-Cambrésis (Nord)
- Nord (France)
- Reims (Marne)
- Saint-Erme (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023